Etat des lieux

Après-Covid 2022

Précarité accrue des carrières artistiques et techniques

La précarité des travailleur·se·s des arts est omniprésente dans notre pays, surtout côté francophone, les carrières artistiques ou techniques sont toujours aussi aléatoires ou en « dents de scie » pour le plus grand nombre, la présence des publics plafonne ou régresse dans le secteur culturel en retrouvant difficilement ses niveaux d'avant-Covid. L'industrie culturelle sort sur le marché des produits de plus en plus standardisés et exerce une énorme pression sur la diversité des œuvres et leur visibilité.

Pénurie de technicien·ne·s et conditions de travail

Les technicien·ne·s et les artistes ont subi plus durement cette crise que les institutions culturelles bénéficiaires d'aides « Covid ». À l'ATPS, nous estimons à près de 30% le nombre de technicien·ne·s ayant quitté le secteur culturel ou événementiel lors de cette crise, avec pour résultat un sous-effectif technique récurrent actuellement, qui n'est pas dû au manque de formations - comme le disent certains - mais bien aux conditions de travail déplorables et démotivantes du secteur.

Celles-ci sont responsables de nombreux départs : nous constatons dans nos équipes qu'une partie des régisseur·se·s quittent le métier, certain·e·s étant pourtant en début de carrière. Il devient de plus en plus compliqué de trouver des régisseur·se·s qualifié·es (particulièrement en lumière, plateau et en machinerie) pour combler les places qui se libèrent.

Par exemple, si un régisseur·se s'absente de longues périodes pour raison médicale, il devient difficilement remplaçable. Un congé maladie est renouvelé de 6 semaines en 6 semaines ; or, actuellement, il est impossible de trouver des postes à responsabilité de type régisseur·se·s générales en moins de 6 semaines. Il faut prévenir et accorder les agendas au moins un an à l'avance.

Les régisseur·se·s en activité sont très sollicité·e·s et se retrouvent partagé·e·s entre de nombreuses institutions, ce qui crée une forme de compétition entre les structures.

Les métiers techniques des arts de la scène et de l'événementiel, exigeants tant techniquement que mentalement, n'attirent plus. Ils ont trop longtemps été privés de toute reconnaissance. Les horaires de travail éloignant les travailleur·se·s de leur vie familiale et sociale n'aident pas la situation.

Par ailleurs, certains métiers techniques relevant de l'artisanat ont fini par disparaître, après avoir été longtemps délaissés ou avoir été externalisés des grandes institutions (comme à La Monnaie, par exemple). Il s'agit d'une richesse qui se perd et qui a pour conséquence de "lisser" les créations et la diversité de techniques auxquelles elles ont recours.

Une expertise technique en constante évolution

Les avancées technologiques qui s'annoncent dans nos secteurs vont demander une expertise technique beaucoup plus importante et vont exiger des technicien·ne·s de se mettre à jour, sans qu'une aide extérieure ne soit organisée pour cet apprentissage continu nécessaire.

L'évolution technologique vient également modifier les fonctionnements des structures. Un bon exemple est le témoignage fourni par un membre ayant occupé la fonction de directeur technique il y a une quinzaine d'années : la direction et la production lui ont demandé de simplifier techniquement les régies (son-lumière-vidéo) pour qu'elles soient réalisables par un·e seul·e régisseur·se. L'évolution informatique a permis de "simplifier" ces différentes régies. Les conséquences ont été une plus grande demande en connaissance dans tous les secteurs, mais également une plus grande responsabilité. Maintenant, la plupart des compagnies, et certains théâtres, utilisent ce système pour diminuer les coûts de production.

Pourtant, hier et encore plus aujourd'hui, peu de régisseur·se·s ont une base de connaissances dans tous les domaines sans pour autant être expert·e·s. Dans les conditions actuelles et dans une culture valorisant de plus en plus la flexibilité, le court terme et l'indépendance, il devient difficile de motiver la nouvelle génération aux métiers techniques et aux difficultés qui les entourent.

Les institutions ont un savoir-faire technique qui doit être préservé et valorisé, car c'est le seul moyen de transmission et de "mise à jour technique" qui existe à l'heure actuelle par l'échange entre les travailleur·se·s d'un même lieu.

D'ici peu, nos métiers vont demander des connaissances en électronique, informatique, gestion de réseau et autres dont nous n'avons jamais eu besoin. Sans attractivité salariale, sans formation continue et sans perspective de carrière, nous ne pourrons pas relever ces défis. Il serait dommage de voir les technicien·ne·s être remplacé·e·s par des ingénieur·se·s au risque de créer, par la suite, un schisme salarial, intellectuel et créatif. Nous devons préconiser la formation continue des technicien·ne·s qui ont cette fibre artistique, cette passion, qui assure la mise au service de la technique pour la création.

Réduction du nombre de représentations

À l'inverse des politiques de développement durable, nous constatons aujourd'hui une réduction de la durée de vie des œuvres offertes aux publics : ainsi, lors de la prochaine saison dans de grandes institutions subventionnées, le nombre de représentations d'un même spectacle va se réduire pour favoriser le quantitatif (roulement rapide de plusieurs spectacles) afin d'obtenir une occupation maximale des salles (règne de « l'audimat » et de l'idéologie consumériste), en réduisant ainsi pour les équipes artistiques l'opportunité et le

temps de rencontrer les publics et promouvoir les spectacles. L'augmentation du nombre de productions n'aident pas les spectacles à allonger leur "durée de vie" - cdfe qui va également à l'encontre de la circulation des œuvres sur le territoire.

La réduction du nombre de représentations d'un même spectacle a des conséquences forcément négatives sur l'équipe technique : les technicien·ne·s doivent parfois s'engager sur plusieurs tournées de différentes compagnies pour être certain·e·s de gagner suffisamment leur vie. Cette "gymnastique" est complexe ; trouver des dates qui ne se chevaucheront pas n'est pas aisé.

Tout ceci entraîne un gaspillage d'investissement, de budget et de travail pour les artistes, technicien·ne·s et créateur·rice·s, en réduisant les œuvres à de simples marchandises ou objets, consommables et jetables rapidement, remplacées sans cesse par du « neuf », en favorisant les productions de masse possédant des budgets de promotion sans équivalent par rapport à la majorité des autres productions de la FWB.

La sécurité : un autre point alarmant

Le manque de formation et la demande accrue de techniciens « couteau suisse » se font au détriment de la sécurité. Les connaissances en électricité, en machinerie, utilisation d'outils, point de levage, suivi et entretien de matériel… la liste est trop longue. Ces régisseurs manquant d'expertise, prennent parfois des risques qui pourraient avoir de tristes conséquences, malgré leur bonne volonté. Conséquemment, le responsable technique assume plus de risques qu'il ne devrait. Pour assumer la responsabilité finale, il doit pouvoir se reposer sur des personnes formées, conscientes et responsables.

Nouveau statut du travail des arts

Cette compétence étant fédérale, l'ATPS a déjà eu l'occasion de s'exprimer de manière critique sur ce nouveau statut, avec notre homologue néerlandophone STEPP, lors des groupes de travail WITA.

Sur le fond de la réforme, l'ATPS doute que ce nouveau statut puisse améliorer de manière fondamentale les problèmes principaux rencontrés par les travailleur·se·s des arts : l'intermittence, la multiplicité des champs d'application dans lesquels ils exercent leurs activités (y compris celles périphériques), l'hybridation de leurs pratiques, leur pluriactivité ou encore tout le travail « invisible » qu'entraînent ces mêmes activités. L'intermittence, la pluriactivité et le travail « invisible » ne constituent pas l'apanage du seul secteur artistique, bien entendu.

En outre, sans revalorisation des prestations des travailleur·se·s des arts, via la FWB et ses lieux de diffusion labellisés et subventionnés, sans augmentation et homogénéisation des barèmes dans les Commissions Paritaires par le Conseil National du Travail (niveau fédéral), la précarité financière et sociale dans le secteur des arts risque de perdurer encore un moment...

Par rapport à ce nouveau statut, dans l'immédiat, nous demandons une meilleure formation du personnel d'accompagnement des services régionaux de l'emploi pour éviter l'écart entre la volonté politique et son application sur le terrain par cette administration. Nous l'avons évoqué, ceux-ci sont variables selon les administrations : difficiles et compliqués avec l'ONEM, Actiris et le Forem, car le personnel ignore souvent le fonctionnement de nos secteurs et reste parfois peu informé de la législation spécifique concernant le travail des arts.

La place de la culture dans notre société

La récente crise sanitaire a souligné la déconsidération du secteur culturel jugé non-essentiel par le pouvoir politique. Bien que nous soyons opposé·e·s à la dérive marchande de la culture, d'un point de vue économique, il nous avait été dit[1] pourtant que le secteur culturel en Europe générait plus d'emplois que celui de l'automobile ou de l'aéronautique[2] ! Mais le pouvoir politique se bat toujours plus pour défendre l'aéronautique ou l'automobile que la culture… Pourquoi ?

1 Le Soir du 04/12/2015, Daniel Couvreur, *La culture crée plus d'emplois que l'automobile*.
2 L'écho du 02/03/2023, Simon Brunfaut (citant Roselyne Bachelot), *La culture crée plus de valeur ajoutée que l'aéronautique ou l'automobile.*